



## COMPTE RENDU DES ELUS CGT AU CHSCT DU 12/07/2012

### **1) Information dans le cadre de la procédure de consultation sur le projet immobilier de la Plateforme Régionale de Production :**

La Direction nous informe, en séance, qu'elle retire le sujet car la Direction Générale n'a pas donné son accord.

Les élus CGT ont considéré que la Direction avait « mis la charrue avant les bœufs ». En effet, ce dossier tant attendu par le personnel n'était pas finalisé.

#### Historique :

- dans un premier temps, la Direction pensait louer le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment situé à Colombelles (ancien site NXP). Projet refusé par la D.G. car trop coûteux (trop de m2 par rapport au nombre d'agents – ratio référentiel immobilier national plate forme de production non tenu).
- Dans un deuxième temps, même lieu. Modification : rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage, moins de m2 mais travaux nécessaire par le bailleur au rez-de-chaussée. Par conséquent, moins de m2 mais coût identique. (toutefois, le ratio m2/agent est supérieur à 3 % par rapport au référentiel).

*Même cause, même conséquence la DG a donc refusé le projet à nouveau.*

La Direction Régionale est retourné vers l'investisseur pour négocier le prix et également envisage, peut être, d'augmenter l'effectif de la Plate Forme afin d'être en phase avec le ratio m2/agent pour que la DG accepte le projet. Si celui-ci était accepté, deux mois de travaux seront nécessaires.

L'information devant le CHSCT est donc reconduit au 06/09/2012.

### **2) Information sur le relogement des agents du CSP Lisieux :**

Afin d'éviter la situation de travailleur isolé, la Direction nous informe sur le déménagement sur l'antenne de Lisieux de deux agents du CSP auparavant basés sur le site CSP – Rue Calmette à Lisieux -> depuis un an. Tout en sachant, que sur le dossier de présentation ce changement aurait lieu à compter du 16/07/12 mais qu'en réalité ces personnes travaillent déjà de cette façon depuis quelques semaines.

Nous reconnaissons qu'il ne faut pas de travailleur isolé au sein de Pole Emploi, toutefois nous ne voudrions pas que la Direction prenne ce prétexte pour modifier une organisation de travail (pratiquement que de l'accueil au profit du back office).

De plus, nous émettons des craintes quant à la disponibilité des bureaux d'accueil dès le mois de Septembre 2012.

### **3) Programme immobilier :**

► **A2S 14 :**

Pour ce déménagement vers la Cotonnière, il faut que les agents de la PRP basés à la Cotonnière soient relogés (cf dossier PRP).

► **CAEN Sud :**

Lettre d'intérêt fait par la Direction sur un bâtiment dans le quartier de la Grâce de Dieu (à côté du Lycée Fresnel, Web Help). Pour l'instant pas d'engagement de la Direction car en attente de la réorganisation de l'agglomération de Caen, Décembre 2012/Janvier 2013. Si cela se fait, ce serait pour Décembre 2013.

*Les élus CGT ont déploré que la Direction n'ait pas informé cette instance des mesures d'été concernant Caen Sud, s'agissant du déménagement du pôle appui (situé back office) sur le front office pour deux mois.*

► **CAEN Ouest :**

Le chantier avance correctement. Livraison Mars 2013.

► **HONFLEUR :**

Le chantier a débuté début d'année 2012. Livraison Janvier 2013.

► **VIRE :**

Pose de la première pierre. Chantier avance correctement. Livraison Février 2013.

► **ALENCON / A2S 61 ET DT 61 :**

Permis déposé. Chantier doit débuter : fin septembre 2012.

Livraison : Septembre/Octobre 2013

*Concernant le site existant d'Alençon : le problème des puces est réglé et les travaux de sols + peinture est retardé à fin Juillet.*

► **ARGENTAN :**

Premier projet a été annulé – problème de financement du bailleur. La Direction travaille avec un nouvel investisseur (même bâtiment). Début des travaux : Octobre 2012 et livraison : Octobre 2013.

*Site actuel d'ARGENTAN : Front office = les odeurs qui proviennent de la rue, qui empire avec la situation atmosphérique. La Direction a fait intervenir un plombier qui a isolé la trappe du bureau 5.*

► **FLERS :**

- Livraison : Novembre 2012 et fermeture du Site pour déménagement les 21 et 22 Novembre et ouverture au public le 23/11/2012.

► **MORTAGNE :**

- La Direction a retenu un terrain et a engagé une option potentielle auprès du bailleur. La D.R. travaille sur des plans d'aménagement intérieur et ce sera un bâtiment avec un rez-de-chaussée et un étage. Livraison prévue : Octobre 2013 ?

### ► FERTE MACE :

La mairie de la Ferté Macé avait en disponibilité un bâtiment « ex internat de jeunes filles », mais celui-ci a été retenu par un autre organisme que Pole Emploi. Le service immobilier a rendez-vous le 24/07/2012 pour visiter un autre bâtiment.

Si un local n'est pas trouvé sur la Ferté Macé, la Direction envisage de prospecter sur Bagnoles de l'Orne.

*Sur le site actuel de la Ferté Macé, un climatiseur va être installé dans le local de repos, informatique et rangement qui ne fait qu'UN. A nouveau, les élus ont réitéré l'URGENCE du relogement des agents de la Ferté Macé. Les élus ont proposé à Monsieur POIRIER d'y aller afin de prendre la mesure de l'urgence.*

### ► SAINT LO :

Déménagement 14/15 novembre 2012.

Ouverture au public le 16/11/2012.

Les élus ont rappelé à la Direction de ne pas réitérer les erreurs du passé....

### ► CHERBOURG SUD :

Permis non délivré à ce jour. (Problème avec les Bâtiments de France à cause du château de Tourlaville).

Livraison décalée à Octobre 2013, au mieux.

### ► CHERBOURG OUEST :

Attente du coût de la vente du terrain sur Octeville (ancienne école). Pour l'instant négociation en cours.

### ► COUTANCES :

Projet réalisé avec la mairie qui fait son maximum (agrandissement de l'antenne) et qui a été refusé par la Direction Générale de P.E. pour le même motif : trop de m2 par agent.

La Direction Régionale est impuissante.

### ► AVRANCHES :

Projet annulé des locaux actuels sur le site Avranches Accueil. 2 propositions en cours de bailleur à l'étude.

*Actuellement on dépouille le back office au profit du front de matériel : poste informatique, copieur, onduleur en panne non remplacé. La Direction nous indique que l'onduleur, c'était du temps de l'Assédic, qu'à l'heure d'aujourd'hui ce matériel n'est pas obligatoire. Il nous a été précisé qu'il ne fallait en aucun cas bouger les copieurs (contrat national) et nous demande si les demandes de tâches ont bien été effectuées ?*

### ► CARENTAN :

Par rapport à la réorganisation du centre Manche : relance de la mairie qui avait effectué le projet (en attente de stabilisation des effectifs).

Les élus ont rappelé à la Direction qu'ils étaient toujours dans l'attente pour le dossier Centre Manche du rétro planning et organisation du redéploiement, des éléments RH et du dossier immobilier. Ces éléments nous seront remis pour le CHSCT du 06/09/2012.